

Linguistique et aphasie

Autor(en): **Kilani-Schoch, Marainne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LINGUISTIQUE ET APHASIE

Cet article retrace l'évolution récente des relations entre linguistique et aphasie depuis la constitution de la neurolinguistique. Après avoir rappelé le rôle dominant qu'a joué l'appareil conceptuel de la linguistique pour la connaissance de l'aphasie, on montre à quel fractionnement des approches il faut se résoudre aujourd'hui. Les développements linguistiques, psycholinguistiques et neurolinguistiques de l'aphasie seront ainsi respectivement situés. A travers le débat sur l'agrammatisme on illustrera comment la linguistique a abordé le problème de la caractérisation de l'aphasie, quelles catégorisations en ont été proposées au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux modèles, et enfin quelle orientation se profile désormais avec l'avènement du cognitivisme.

1. Introduction

L'aphasie — troubles du langage déterminés par une lésion cérébrale — intéresse la linguistique pour plusieurs raisons.

La première est liée à une problématique qui, même si elle n'est pas essentielle pour la linguistique, ne peut cependant plus être mise de côté en regard des progrès que connaissent les neurosciences : la problématique des relations entre langage et substrat biologique du langage.

Par delà les divergences d'école, les linguistes admettent généralement que leur objet — le langage — est d'une manière ou d'une autre incarné dans le système nerveux central. Il ne paraît pas possible de nier l'existence d'une base biologique à ce qui est d'ailleurs appelé par certains un organe, sans pour autant remettre en question l'autonomie des explications linguistiques par rapport aux explications neurologiques¹.

1. La description des mécanismes neuronniques élémentaires d'un acte linguistique ou cognitif est distincte de la théorie sur «*ce qui est fait* quand une forme est reconnue, une action décidée, une phrase comprise ou une solution trouvée. On ne peut vraiment espérer comprendre comment le cerveau travaille que si, au préalable, on a soigneusement décrit les opérations qu'il réalise et spécifié des théories précises sur la façon dont elles sont exécutées», Michel IMBERT, «Neurosciences et sciences cognitives», (in *Introduction aux sciences cognitives*, éd. D. Andler, Paris: Gallimard, 1992, p. 49-76), p. 52.

En raison de cette relation ultime du langage avec le cerveau, dont les modalités exactes restent à déterminer², l'aphasie intervient de façon nécessaire dans le champ de la linguistique : son étude constitue une source fondamentale sur l'organisation cérébrale du langage.

Une autre cause au rapport presque obligé entre linguistique et aphasie est à chercher du côté de la nature de l'argumentation dans la théorie linguistique et ses développements récents.

C'est une pratique courante en linguistique de justifier une construction théorique par des indices (anglais «evidence») indépendants que l'on appelle internes, c'est-à-dire par des régularités que l'on peut extraire de données synchroniques³. Mais aujourd'hui, le degré d'abstraction atteint par la formalisation (spécialement en linguistique générative) et la multiplication des modèles ou théories a rendu le problème de l'évaluation et de la justification encore plus aigu. Comment savoir s'il ne s'agit pas de pures variantes notationnelles ? Comment établir la relation des constructions linguistiques avec ce qui est de l'ordre de la réalité psychologique⁴.

Le recours aux indices externes, issus d'autres domaines langagiers, et dont font partie les données aphasiques, tend à s'intégrer ainsi progressivement dans la méthodologie générale de la linguistique. Malgré les difficultés que rencontre l'interprétation des données, l'aphasie devient pour la linguistique un véritable défi : désormais la validité d'une théorie se mesure aussi par sa compatibilité avec la pathologie.

Le dernier élément qu'il faut mentionner ici pour comprendre la nature des relations entre linguistique et aphasie est le développement, depuis les années 80, du complexe interdisciplinaire que l'on appelle sciences cognitives⁵. Ce complexe, dans lequel la linguistique est in-

2. Il ne saurait y avoir de corrélation simple entre structures linguistiques et structures neurologiques. Chacune d'entre elles suppose une structure propre à plusieurs niveaux non parallèles (voir par exemple David CAPLAN, *Neurolinguistics and linguistic aphasiology*, Cambridge: Cambridge University Press, 1987, et Yosef GRODZINSKY, *Theoretical perspectives on language deficits*, Cambridge: MIT Press, 1990).

3. Dans le cas d'une règle par exemple, l'indice interne nécessaire à sa justification consiste en ce que celle-ci apparaisse comme requise pour la dérivation de formes autres que celles de la dérivation particulière pour laquelle elle est construite.

4. Question inéluctable pour toute théorie mentaliste, c'est-à-dire dont les hypothèses portent sur la connaissance linguistique intériorisée des locuteurs. Sur réalité psychologique et vérité, voir Rajendrah SINGH, «In defense of external evidence», *Revue canadienne de linguistique*, 33, 4 (1988), p. 329-43.

5. «Par sciences cognitives, il faut entendre l'étude de l'intelligence, notamment de l'intelligence humaine, de sa structure formelle à son substratum biolo-

cluse en même temps que les sciences du cerveau, consacre le rapport privilégié entre les disciplines, et donc entre les phénomènes dont elles traitent.

2. *Neurolinguistique et linguistique de l'aphasie*

Depuis les travaux célèbres de Roman Jakobson⁶, et avec l'essor de la linguistique, s'est imposée la nécessité de caractériser les complexes de symptômes aphasiques au-delà du niveau du mot, en tenant compte de l'ensemble des structures linguistiques. Le recours à un dispositif conceptuel adéquat tel qu'il est constitué par la linguistique, la mise en relation des disciplines qu'il implique, fait qu'apparaît, au cours des années 60, le terme de neurolinguistique.

Le projet neurolinguistique est fondamentalement pluridisciplinaire : il est censé réaliser une synthèse entre des domaines correspondant de la linguistique, de la neurologie, de la neuropsychologie, etc. L'idéalisation a consisté en la croyance d'une unification possible des objectifs, méthodes et orientations théoriques au sein d'une nouvelle science dont l'objet serait défini très largement comme le langage et le cerveau⁷.

Très vite cependant il est apparu que la neurolinguistique n'entretenait pas de relation étroite avec la linguistique théorique et qu'elle se développait plus comme une branche de la neurologie que comme une branche de la linguistique. Cela s'explique par divers facteurs dont la tendance à poursuivre l'analyse des troubles du langage dans le cadre de la tradition bien établie de la clinique neurologique. L'accent est mis sur la compréhension et l'explication des bases neurologiques du langage et de ses mécanismes.

Un autre facteur de disjonction concerne l'objet d'investigation recouvert par la notion de langage : la délimitation n'en est pas identique.

gique, en passant par sa modélisation, jusqu'à ses expressions psychologiques, linguistiques et anthropologiques. Cette caractérisation constitue en fait un programme de recherche; elle exprime la conviction que seule une association étroite entre sciences du cerveau, psychologie, linguistique, informatique, anthropologie et philosophie, aidée d'hypothèses tirées de domaines d'investigation plus spécifiques, comme la logique ou la théorie des automates, par exemple, peut apporter des réponses nouvelles, c'est-à-dire issues de recherches empiriques, aux questions traditionnelles concernant la nature de l'esprit humain» (M. Imbert, «Neurosciences et sciences cognitives», p. 49).

6. Voir notamment Roman JAKOBSON, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*, Uppsala, 1941.

7. Voir John T. LAMENDELLA, «Neurolinguistics», (*Annual Review of Anthropology*, 8 (1979), p. 373-391), p. 373.

La linguistique est définie d'abord comme une théorie de la langue (Ferdinand de Saussure) ou de la compétence (Noam Chomsky)⁸, c'est-à-dire comme une théorie de la structure de la langue par opposition à une théorie de l'utilisation de la langue par les locuteurs. Les processus de production et de compréhension du langage ne font pas à proprement parler partie de son objet mais relèvent de la psycholinguistique.

Nous touchons là un point essentiel : la centralité de la structure. Cette centralité explique que les recherches *linguistiques* en aphasie⁹, ont toujours gardé une place un peu à part dans le domaine. En effet les disciplines bio-médicales qui traitent de l'aphasie sont concernées au premier plan — ne serait-ce que pour des raisons cliniques ou empiriques — par les *comportements* verbaux et les mécanismes qui leur sont sous-jacents. Elles tendent donc tout naturellement vers la discipline qui en fournit des modélisations, à savoir la psycholinguistique. La psycholinguistique a pris une importance croissante dans le domaine de l'aphasie et son histoire explique en partie les développements qu'a connus celui-ci.

Cette distinction des orientations théoriques, quel que soit le découpage entre les disciplines auquel on assiste aujourd'hui¹⁰, demeure valide. Car elle a pour corollaire la formulation d'une des problématiques les plus fondamentales et les plus résistantes de la recherche en aphasie, celle de déterminer si les déficits aphasiques correspondent à des atteintes de la connaissance ou représentation linguistique proprement dite ou à des atteintes des processus d'accès à cette représentation, en d'autres termes à une atteinte de la compétence ou seulement de la performance¹¹.

Dans les efforts que les linguistes ont consentis, entre les travaux de Jakobson en 1941 et les années 80 environ, pour décrire et analyser les troubles du langage consécutifs à une lésion cérébrale, il y avait le pré-supposé selon lequel ces troubles (ou au moins certains d'entre eux comme l'agrammatisme) ressortissent à une atteinte de la compétence linguistique¹². Pendant longtemps ce pré-supposé a représenté la condition même pour une linguistique de l'aphasié, en tout cas tant que l'objet

8. L'analogie peut être effectuée à ce niveau-là.

9. C'est-à-dire celles qui relèvent de la linguistique générale.

10. Avec le développement des sciences cognitives comme catégorie nouvelle, linguistique et psycholinguistique se trouvent (à nouveau) unifiées.

11. Voir par exemple Eric KELLER, «Competence and performance in aphasia within a performance model of language», *Cortex*, 17 (1981), p. 349-356.

12. Ce qui n'exclut pas parallèlement l'occurrence de troubles de la performance. Ceux-ci sont toutefois relégués à l'arrière-plan.

de la discipline linguistique coïncidait strictement avec les limites de la compétence ou de la langue¹³.

Une bonne partie de la recherche linguistique en aphasie a d'abord consisté à déterminer quels niveaux structuraux — phonologique, lexical, sémantique, etc. — de la compétence/langue expriment le mieux la nature des déficits langagiers. Comme il semblait y avoir une sélectivité relativement constante dans la manière dont les lésions du cortex cérébral affectent le langage, on s'est efforcé de rapporter les déficits à différents niveaux de la structure linguistique ou à différents principes structuraux.

L'hypothèse centrale est celle selon laquelle ces déficits les reflètent. En d'autres termes, les troubles du langage n'obéissent à une certaine systématique que si l'on admet certaines propositions fondamentales relatives à la nature du système linguistique, propositions qui sont ainsi censées fournir la base de l'explication des différentes configurations de la pathologie¹⁴: les syndromes aphasiques identifiés dans la clinique neurologique traditionnelle sont analysés en fonction des structures linguistiques, avec lesquelles on considère qu'ils sont en relation directe¹⁵.

Aussi longtemps qu'on a cru pouvoir délimiter des représentations strictement linguistiques, atteintes de manière différenciée par la pathologie, la linguistique a joué un rôle dominant dans le champ de l'aphasie.

Mais cette dernière décennie, grâce à la formidable expansion qu'a connue la recherche, la représentation de l'aphasie a considérablement gagné en complexité. Des données nouvelles ont remis en question d'une part la typologie classique des syndromes, d'autre part la corrélation avec les principes linguistiques¹⁶.

13. La pragmatique, la linguistique cognitive ou la linguistique naturelle, par exemple, ont remis en question une telle limitation.

14. Voir Sheila E. BLUMSTEIN, «Neurolinguistics: an overview of language-brain relations in aphasia», (in *Linguistics: The Cambridge Survey*, éd. F. J. Newmeyer, Cambridge: Cambridge University Press, 1988, vol. III, p. 210-236), p. 210-11.

15. Voir par exemple Jean DUBOIS, Pierre MARCIE et Henri HÉCAEN, («Description et classification des aphasies», *Langages*, 5 (1967), p. 18-36), p. 18: les troubles phonologiques correspondent à l'aphasie motrice, les troubles syntaxiques à l'aphasie agrammatique, les troubles de la programmation phrastique à l'aphasie de conduction, les troubles de la sélection des morphèmes à l'aphasie amnésique, etc. De là à supposer une localisation séparée au niveau cérébral pour ces différents aspects linguistiques, il n'y avait qu'un pas, largement franchi par certains, mais totalement remis en question aujourd'hui par les découvertes des neurosciences.

16. Voir David CAPLAN, «Neural structures», in *International Encyclopedia of Linguistics*, éd. W. Bright, New York: Oxford University Press, 1992, vol. 3, p. 79-84, et son ouvrage déjà cité *Neurolinguistics and linguistic aphasiology*.

Parallèlement s'est produite une rupture épistémologique dont les conséquences pour la caractérisation de l'aphasie sont majeures : la psycholinguistique, longtemps sous la dominance de l'école chomskyenne, a pris son autonomie par rapport à la linguistique. Elle a rejoint le courant de la psychologie cognitive et s'articule sur les recherches psychologiques relatives aux différents aspects de la cognition, tels la perception, la mémoire, la résolution de problèmes, etc.¹⁷. Cette distanciation a eu pour conséquence que l'on s'intéresse toujours plus aux processus psychologiques impliqués dans le traitement du langage et que les données expérimentales, fruit de cette «nouvelle» psycholinguistique, ont mis à jour l'importance de ce niveau pour l'interprétation des déficits. On tend ainsi à considérer les troubles aphasiques comme des déficits de la performance, et à défendre l'idée de l'intégrité de la compétence.

3. *L'agrammatisme*

L'évolution de la position linguistique dans la recherche sur l'aphasie, et les changements de perspective qui lui sont concomitants, ne sauraient trouver de meilleure illustration que dans le débat sur l'agrammatisme.

L'agrammatisme est un symptôme aphasique traditionnellement caractérisé par une réduction — omission ou substitution — des mots grammaticaux tels pronoms, déterminants, auxiliaires, prépositions, et des marques flexionnelles telles pluralité, temporalité, etc. Les mots «pleins» (noms, verbes, adjectifs) sont mieux retenus, produisant l'impression que l'aphasique cherche à communiquer le maximum d'information au moyen d'un minimum de mots.

Les structures syntaxiques du discours agrammatique sont évidemment très limitées. Dans les cas les plus sévères, la production est réduite à des nominaux : ex. «7 ans — commerce — planteur — beaucoup — 46 fini — assemblée Paris — 13 ans...» (le malade avait été commerçant et colon en Afrique, avant de siéger pendant 13 ans à une assemblée parisienne)¹⁸. D'autres modalités langagières comme la répétition ou la dénomination d'objets sont meilleures que le langage spontané. La compréhension du sens de mots isolés est bonne mais

17. Voir Jean CARON, *Précis de psycholinguistique*, Paris: PUF, 1989, p. 24.

18. Voir Henri HÉCAEN, *Introduction à la neuropsychologie*, Paris: Larousse, 1972, p. 20.

celle d'énoncés est pauvre, particulièrement pour ce qui concerne les constituants et la structure grammaticale¹⁹.

Le problème de l'agrammatisme est devenu un des thèmes de prédilection de l'approche linguistique de l'aphasie. Des analyses nombreuses et variées ont été proposées pour déterminer la cause sous-jacente aux manifestations pathologiques²⁰.

Pour l'approche linguistique, qui se fonde sur l'existence d'une atteinte parallèle de la production *et* de la compréhension, le déficit agrammatique doit être central et consister en une atteinte de la compétence linguistique. La question à résoudre concerne le niveau particulier du déficit. Son caractère syntaxique n'est pas acquis a priori dans la mesure où des mécanismes de compensation et des stratégies adaptatives, notamment, peuvent accompagner la pathologie²¹.

Une proposition très forte lancée par Mary-Louise Kean²² dès 1977 a ouvert la polémique. Il s'agit de la première tentative de généralisation formelle unifiant les éléments préservés dans l'agrammatisme, d'un côté, et les éléments omis, de l'autre.

Kean a remis en question la conception syntaxique de l'agrammatisme telle qu'on la rencontrait antérieurement²³ à partir de la théorie phonologique générative²⁴. Elle a montré que la classe des mots omis dans l'agrammatisme est syntaxiquement disparate²⁵ et que le seul ni-

19. Ces caractéristiques présentent l'extraordinaire intérêt d'être similaires dans les différentes langues.

20. Cette prédilection s'explique sans doute en partie par la fécondité et l'ascendance de l'école chomskyenne au sein de laquelle la syntaxe occupe une place dominante.

21. L'identification de la source et de la nature d'un symptôme aphasique apparaît, avec l'évolution des connaissances, de plus en plus problématique.

22. Mary-Louise KEAN, «The linguistic interpretation of aphasic syndromes: agrammatism in Broca's aphasia, an example», *Cognition*, 5 (1977), p. 9-46.

23. Voir Roman JAKOBSON, «Towards a linguistic typology of aphasic impairments», in *Disorders of Language*, éd. A. V. S. De Reuck et M. O'Connor, Londres: Churchill, 1964, et Aleksandr Romanovic LURIA, *Traumatic Aphasia*, La Haye: Mouton, 1970. Jakobson avait précédemment («Two aspects of language and two types of aphasic disturbances», in *Fundamentals of Language*, éd. R. Jakobson et M. Halle, La Haye: Mouton, 1956, p. 69-96) développé une approche très différente à partir de la dichotomie générale entre troubles de la sélection (la sélection étant fondée sur la similarité) et troubles de la combinaison (la sélection étant fondée sur la contiguïté). L'agrammatisme était classé comme un désordre de la contiguïté, c'est-à-dire comme un désordre de la combinaison des unités en séquences.

24. Voir Noam CHOMSKY et Morris HALLE, *The Sound Pattern of English*, New York: Harper & Row, 1968.

25. Comparez par exemple les membres de la classe des prépositions: à introduit toujours un verbe dans *il commence à pleuvoir*, mais pas dans *il pense à Marie*, et encore moins dans *il va à Lausanne*.

veau auquel elle puisse être unifiée est le niveau phonologique. En bref, la thèse centrale de Kean était que les mots absents de la production agrammatique sont des mots non phonologiques, c'est-à-dire non accentués, tandis que les mots retenus sont phonologiques, c'est-à-dire accentués. L'agrammatisme serait ainsi un trouble de la représentation phonologique.

La thèse de Kean a suscité un vif débat parmi les linguistes et s'est vu dépasser par les développements ultérieurs de la grammaire générative. Diverses hypothèses nouvelles ont été formulées depuis 1984, dans le cadre de la théorie dite du gouvernement et du liage²⁶. Ces hypothèses impliquent toutes un déficit de la syntaxe mais divergent quant à la base structurale de celui-ci²⁷.

Parallèlement l'accumulation des études de cas portant sur des langues autres que l'anglais ou le français a permis le développement d'analyses différentes.

Certains chercheurs ont proposé par exemple de déplacer la caractérisation de l'agrammatisme de la syntaxe au lexique : le déficit affecterait principalement une certaine classe de mots — la classe fermée des mots fonctionnels. L'argument est fourni par l'observation selon laquelle l'ordre fondamental des mots d'une langue (principe syntaxique de base) est toujours préservé chez les aphasiques²⁸.

Voilà résumées les principales théories de l'agrammatisme comme déficit de la connaissance ou compétence linguistique.

Depuis quelques années cependant, de plus en plus de travaux convergent pour situer le déficit agrammatique au niveau des processus de traitement de la connaissance linguistique plutôt qu'au niveau de la connaissance linguistique elle-même, c'est-à-dire que se développent les théories de l'agrammatisme comme déficit de la performance²⁹.

26. Voir Noam CHOMSKY, *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht: Foris, 1981.

27. Ces bases sont situées dans le modèle théorique de référence. Vu l'extrême technicité nous ne les présenterons pas ici.

28. Voir Elizabeth A. BATES, Beverly B. WULFECK & Brian MAC WHINNEY, «Cross-linguistic research in aphasia: an overview», *Brain and Language*, 41 (1991), p. 123-148.

29. Cette tendance se marque d'ailleurs jusque dans les derniers travaux génératifs qui sont arrivés à la conclusion qu'en l'état actuel des connaissances il n'est pas possible de décider si la source du déficit se situe au niveau de la compétence linguistique, au niveau des processus d'utilisation de cette compétence, ou au niveau des deux (cf. David CAPLAN, «Agrammatism is a theoretically coherent aphasic category», *Brain and Language*, 40 (1991), p. 247-81, et Y. Grodzinsky, *Theoretical Perspectives...*, p. 113).

Cette vision de l'agrammatisme a des fondements empiriques : d'une part des expériences³⁰ ont mis à jour la capacité épargnée des agrammatiques à juger si des phrases — qu'ils ne peuvent ni comprendre ni produire — sont grammaticales ou non. D'autre part, les cas d'agrammatisme montrant une dissociation entre production atteinte et compréhension préservée sont en nombre croissant.

Dans cette «nouvelle» approche de l'agrammatisme comme trouble de la performance, le problème de la caractérisation du syndrome se trouve déplacé mais n'est pas résolu pour autant : la question du ou des stades de traitement linguistique auxquels localiser le déficit, par exemple, ou celle de leur interaction restent à élucider. La modélisation psycholinguistique apparaît ainsi au cœur du débat, et, par suite, toute l'architecture de la cognition.

La réorientation de l'analyse de l'agrammatisme (et a fortiori de l'aphasie en général), d'une atteinte de la compétence à une atteinte de la performance, est en effet aussi à inscrire dans le mouvement des sciences cognitives et de leurs définitions des relations entre langage et cognition.

Le courant dit cognitiviste³¹ de la psycholinguistique oppose à la psycholinguistique d'obéissance chomskyenne et à sa conception modulaire³² des systèmes linguistique et cognitif une conception interactive.

La position modulaire postule l'autonomie du langage par rapport aux autres systèmes cognitifs. La faculté de langage est conçue comme un système cognitif spécialisé, doté de structures spécifiques — les modules — définies indépendamment des autres systèmes cognitifs, ainsi que d'un ensemble partiellement spécifique de procédures d'utilisation de ces structures.

Ce système est dit informationnellement encapsulé ou étanche en raison du fait qu'il a accès uniquement à sa propre base de données [...] pour effectuer ses opérations. Son mode de fonctionnement est donc «aveugle» à certaines informations susceptibles d'être utilisées par d'autres processus cognitifs³³.

30. Voir M. LINEBARGER, M. SCHWARZ & E. SAFFRAN, «Sensitivity to grammatical structure in so-called agrammatic aphasics», *Cognition*, 13 (1983), p. 361-92, et Blumstein, «Neurolinguistics: an overview...».

31. Cette dénomination est trompeuse: on n'oubliera pas en effet que Chomsky a été un des pionniers du cognitivisme.

32. Voir Jerry A. FODOR, *The Modularity of Mind*, Cambridge: MIT Press, 1983.

33. Voir Juan SEGUI, «Perception du langage et modularité», (in *Introduction aux sciences cognitives*, éd. D. Andler, Paris: Gallimard, 1992, p. 131-52), p. 131.

La modularité a été formulée pour caractériser le langage intériorisé, c'est-à-dire un état ou représentation de l'esprit humain³⁴. Elle est donc d'abord une théorie de la compétence, que l'on a transposée en une théorie du traitement linguistique³⁵.

La position interactive, à l'opposé de la modularité, considère que les règles et représentations linguistiques ne sont que des épiphénomènes de processus cognitifs généraux plus fondamentaux³⁶. Dans ce paradigme la structure comme le traitement du langage doivent être expliqués par la structure et les principes du système cognitif, dont on estime qu'ils sont une conséquence directe.

La sélectivité linguistique des syndromes aphasiques telle qu'on l'a postulée longtemps s'accordait avec un modèle modulaire du langage. Les remises en question plus ou moins sévères de cette sélectivité auxquelles on assiste aujourd'hui sous-tendent le développement d'approches interactives³⁷.

Les approches interactives ou cognitives de l'aphasie signifient un changement radical de point de vue : pour les tenants de telles approches rien n'indique que les processus dont l'aphasie est l'expression négative soient des processus purement langagiers et non des processus également responsables d'autres activités cognitives. On rend compte de l'aphasie en termes de mécanismes généraux des systèmes de traitement de l'information conceptuelle et perceptive. Les déficits observés proviendraient d'une réduction de ces ressources, lesquelles

34. Voir Robyn CARSTON, «Language and cognition», (in *Linguistics: The Cambridge Survey*, éd. F. J. Newmeyer, Cambridge: Cambridge University Press, 1988, vol. III, p. 38-68), p. 38.

35. Voir Michael K. TANENHAUS, «Psycholinguistics: an overview», (in *Linguistics: The Cambridge Survey*, éd. F. J. Newmeyer, Cambridge: Cambridge University Press, 1988, vol. III, p. 1- 37), p. 2.

36. Ibidem.

37. Pour une position extrême, voir Elizabeth A. BATES, Angela D. FRIEDERICI, Beverly B. WULFECK et Larry A. JUAREZ, «On the preservation of word order in aphasia: cross-linguistic evidence», *Brain and Language*, 33 (1988), p. 123-48, qui proposent une approche connexionniste de l'aphasie. Le connexionnisme est un courant récent des sciences cognitives — qualifié parfois de révolutionnaire — dont les modèles ne sont plus conçus en termes de symboles et de règles mais sont formés de réseaux de nœuds massivement interconnectés, opérant en parallèle, à l'image des réseaux neuronaux. Ces modèles traitent la cognition comme le résultat de la transmission d'activation dans ces réseaux de nœuds. La connaissance linguistique est représentée comme une réseau de connexions probabilistes largement distribuées dans le cerveau. Cette représentation implique que des lésions focalisées ne peuvent affecter la connaissance linguistique.

impliquent les capacités mnésiques, les composants de l'attention, la vitesse de traitement, les aspects automatiques ou contrôlés du traitement, etc. Le débat reste ouvert.

4. Conclusion

Dans l'écheveau complexe des disciplines qui traitent de l'aphasie, la linguistique représente une perspective spécifique, aujourd'hui principalement orientée du côté de la validation de ses constructions.

Elle n'en a pas moins exercé une influence profonde sur toute la recherche dans le domaine : la plupart de ses concepts méthodologiques comme la notion de structure, la différenciation des niveaux phonologique, syntaxique et sémantique, les catégories de référence, etc. y ont été intégrés³⁸. «L'expertise linguistique³⁹» demeure primordiale en matière de description⁴⁰ des données aphasiques⁴¹.

En revanche, pour ce qui concerne l'interprétation de la pathologie, le rôle de la linguistique semble plus limité. Un courant récent évolue vers une caractérisation moins linguistique que cognitive.

Cette évolution ne résulte pas des insuffisances présumées de la linguistique. Elle découle de la complexité de l'objet dont, grâce aux études empiriques, toute la mesure a été prise : le débat que l'aphasie engage concerne rien moins que l'architecture de la cognition, et dans ce débat la linguistique occupe certes une place mais une place nécessairement restreinte.

Marianne KILANI-SCHOCH
Université de Lausanne

38. Cette influence continue à se faire sentir par exemple dans la sélection des domaines d'investigation: le développement toujours plus important du composant pragmatique ou textuel a pour conséquence que de nombreux travaux s'orientent dorénavant vers l'analyse des capacités discursives des aphasiques (voir par exemple Yves JOANETTE et Hiram H. BROWNELL, *Discourse ability and brain damage*, New York: Springer, 1990). Ces travaux tentent d'établir l'existence de déficits spécifiques au niveau discursif, c'est-à-dire des déficits qui ne relèvent pas du niveau de la phrase (ou d'un niveau inférieur), ni de troubles cognitifs généraux.

39. Voir Wolfgang U. DRESSLER et Jacqueline A. STARK, *Linguistic analyses of aphasic language*, Berlin: Springer, 1988.

40. Ainsi des descriptions vagues telles troubles de la répétition ou de la lecture deviennent beaucoup plus précises: troubles de la répétition de mots lexicaux simples par opposition à la répétition de mots dérivés, ou de clitiques, etc.

41. Elle comporte ainsi des implications pratiques pour le développement des thérapies.

